

puisque'elle a été fondée vers 1874. Elle est comprise dans les limites de la municipalité du canton de Pohénégamook, érigée en 1903. Le village est bâti sur le côté sud-est du lac Pohénégamook. La population actuelle est de 1,500 âmes. La paroisse, qui possède déjà une belle église, des écoles, une fromagerie, des moulins, etc, peut recevoir encore un certain nombre de colons vers le sud du canton, et plus particulièrement dans le canton de Chabot, où il se fait de la colonisation. (Voir canton Chabot).

SAINT-FABIEN-DE-PANET. Comté de Montmagny. Diocèse de Québec. La paroisse de Saint-Fabien-de-Panet a été érigée le 6 avril 1907. Elle comprend les cantons de Rolette, Panet et Talon. Le village est situé à l'ouest du canton de Panet, à 6 milles de la station de Daaquam, sur le chemin de fer du Québec-Central. La population est de 1,100 âmes.

L'église est construite sur le lot 10 du rang I du canton de Panet. La paroisse possède 8 écoles, 4 magasins, 6 moulins, une banque, le téléphone, un couvent, etc.

Il y a de la colonisation à faire sur les rangs IV, V et VI du canton de Rolette.

Il se fait beaucoup de sucre dans la paroisse. L'industrie laitière pourrait se développer rapidement si les cultivateurs voulaient s'en donner la peine; les pâturages sont excellents.

SAINT-GEDEON-DE-BEAUCE. Comté de Frontenac. Diocèse de Québec. Cette paroisse, qui appartenait autrefois au comté de Beauce, comprend une partie des cantons de Marlow et de Dorset. Le village est situé à 23 milles de Saint-Georges-de-Beauce, ou de Saint-Evariste, sur le chemin de fer du Québec-Central.